

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 2 novembre 2020**

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, le Conseil Municipal s'est réuni le 2 novembre 2020 à 20 h 30.

Date de la convocation du conseil municipal : 2610.2020

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON, M. LEVASSEUR, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à Samuel PATY, professeur sauvagement assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans Saint Honorine et aux 3 personnes victimes d'un attentat terroriste dans la basilique de Nice.

Mme BOON lit le compte rendu de la réunion du 29 septembre 2020 ; le registre est signé.

Monsieur BLADINIERES, Président de la Communauté de Communes, présente à l'assemblée la Communauté, ses compétences : collecte des ordures ménagères, tourisme, culture, communication, urbanisme, voirie, enfance et jeunesse, affaires sociales, économie... Elle regroupe 27 communes. Il évoque les avantages liés à la mutualisation des moyens avec une meilleure répartition de nos dépenses.

Il évoque la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en donnant les grandes lignes de ce projet. Le PLUI prend en compte avant tout l'intérêt général et le volet environnemental.

### **I - CHANGEMENT DE CONTRAT EDF**

Au 1<sup>o</sup> janvier 2021, la commune n'est plus éligible au tarif collectivités. La commune a pris attache auprès de plusieurs fournisseurs. Après étude des différentes propositions, le choix se porte sur EDF avec un contrat de 3 ans.

### **II – ECOLE**

**1. MATERIEL INFORMATIQUE** : Madame DAVID, chargée des écoles, remercie Mme Valérie BROUSSE qui a fait don d'un ordinateur portable et d'une tablette. Matériel qui a été remis à la directrice de l'école.

Remerciements également à Monsieur TAR, nouveau duravellois, qui a remis en état les ordinateurs portables des élèves de CM2.

**2. AIDE AUX DEVOIRS :** l'aide aux devoirs est mise en place pour 16 enfants des classes de CE1 et CM2 les mardis et jeudis. Elle est gratuite et s'organise en 2 groupes avec une durée de 45 minutes encadrée par 4 bénévoles.

**3. INFOS :** le conseil d'école du RPI a eu lieu le mardi 13 octobre 2020 à TOUZAC. La semaine scolaire est maintenue à 4 jours. Les projets des écoles ont été évoqués. Les parents d'élèves ont abordés l'utilisation des produits BIO pour la préparation des repas. Il est précisé que les repas sont préparés dans les cantines par le personnel communal à partir de produits frais. Un repas végétarien sera proposé aux enfants une fois par semaine.

### III – SECURITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Des devis sont à l'étude pour remplacer les lampes de sorties de secours et les extincteurs trop anciens ; il faut compter environ 600 € pour un extincteur. Le remplacement se fera petit à petit, par ordre de priorité.

### IV – DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

#### 1. Budget Energies Renouvelables

| Désignation                          | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| D 6061 : fournit. non stock          | 200.00 €                       |                                  |
| Total D 011 : charges caract. gen.   | 200.00 €                       |                                  |
| D 658 : charg. subv. gest. courante  |                                | 6 000.00 €                       |
| Total D 65 : autres charg.gest.cour. |                                | 6 000.00 €                       |
| R 701 : vente prod. finis et inter.  |                                | 5 800.00 €                       |
| Total R70 : vent.prod.fab.prest.serv |                                | 5 800.00 €                       |

#### 2. Budget commerce multi-service

| Désignation                        | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| D 023 : viremt. sect. invest.      | 600.00 €                       |                                  |
| Total D 023 : viremt. sect.invest. | 600.00 €                       |                                  |
| D 2315 : immo.en cours.inst.tech.  | 600.00 €                       |                                  |
| Total D 23 : immob en cours        | 600.00 €                       |                                  |
| R 021 : viremt.sect.exploit.       | 600.00 €                       |                                  |
| Total R 021 : viremt.sect.fonct.   | 600.00 €                       |                                  |
| R 74 : subvention exploit.         | 600.00 €                       |                                  |
| Total R 74 : subv. exploit.        | 600.00 €                       |                                  |

### 3. Budget communal

| Désignation                    | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| D 023 : viremt.sect.invest.    |                                | 19 900.00 €                      |
| Total D 023 : viremt.sect.inv. |                                | 19 900.00 €                      |
| D 1641 : emprunts en €         |                                | 24 600.00 €                      |
| Total D 16 : remb.emprunts     |                                | 24 600.00 €                      |
| D 657364 : caract.indus.com    | 600.00 €                       |                                  |
| D 6574 : subv.fonct.perso.d.p  | 4 300.00 €                     |                                  |
| Total D 65 : aut.gest.gest.c.  | 4 900.00 €                     |                                  |
| R 021 : viremt.sect.fonct.     |                                | 19 900.00 €                      |
| Total R 021 : virt.sect.fonct  |                                | 19 900.00 €                      |
| R 10222 : FCTVA                |                                | 4 700.00 €                       |
| Total R 10 : Dot.fds.div.res.  |                                | 4 700.00 €                       |
| R 7381 : taxe add.droit.mut.   |                                | 9 000.00 €                       |
| Total R 73 : impôts et taxes   |                                | 9 000.00 €                       |
| R 74758 : part.autres group.   |                                | 6 000.00 €                       |
| Total R 74 : dot.et particip.  |                                | 6 000.00 €                       |

#### V - OPERATION 39261 EP - POSE DE PRISES GUIRLANDES PARKING MAIRIE

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet d'éclairage public cité en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'éclairage public réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,

- souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,

- s'engage à participer à cette opération, conformément au devis présenté par la FDEL, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415,

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette opération,

- autorise la FDEL à collecter les Certificats d'Economie d'Energie générés dans le cadre de cette opération.

Vote des membres présents - Pour : 11 - Abstention : 4

#### VI – QUESTIONS DIVERSES

**1. CAMBRIOLAGE DE L'AGENCE POSTALE** : le dossier devait être examiné à l'audience du Tribunal Correctionnel de Montauban le 2 novembre 2020 à 14 H. L'avocat s'est proposé de représenter la commune contre modalités financières de 450 € HT et de 13 € de droit de plaidoirie. Après réflexion, il est décidé de décliner cette offre, la Poste a déjà pris en charge les réparations à l'agence postale et s'est porté partie civile dans cette affaire.

**2. REPARATION VEHICULES** : - un devis d'un montant de 380 € TTC a été établi pour la réfection de la banquette de la 504. Merci à Monsieur Laurent ROUCH qui a acheté les poignées.

- l'éclairage et le circuit électrique sont refaits sur le tracteur Massey Ferguson par la SASO Puy l'Evêque. Vérification faite sur l'état des pneus, ils doivent être changés.

### **3. INFOS COVID**

- la cérémonie du 11 novembre se fera sans public ; la participation des enfants qui devaient chanter est annulée.
- le marché alimentaire le samedi matin continue mais sans le commerce de fleurs.
- la Préfecture rembourse 50 % du premier achat de masques (mars-avril 2020).
- pas d'obligation de port de masque dans la rue, sauf sur le marché du samedi.
- retrait possible de livres à la bibliothèque.
- sports collectif et associatif interdits.

**4. COURRIER :** - Monsieur Daniel LAFON remercie la municipalité pour la subvention attribuée et annonce que la vitrine communale est pérennisée.

**5. REMERCIEMENTS :** - la FNACA remercie la municipalité pour le versement de la subvention.

- le Conseil Municipal remercie Monsieur ELM qui a remis en état et repeint les volets du cabinet médical.

- Remerciements à tous les personnes qui ont aidé à l'ouverture du sarcophage (refermé la première quinzaine de décembre).

- Remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent pour remettre en état les bancs, tables et préparer les décorations de Noël.

**6. LOT TOURISME :** un panneau signalétique GR sera installé à côté de la fontaine, place de la mairie.

**7. CHOCOLATS :** la distribution des chocolats à nos anciens est prévue la 1<sup>o</sup> quinzaine de décembre : chocolats et fleurs pour les dames. 10% de la population de Duravel a plus de 80 ans et nous avons 2 centenaires.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 35.